Vu la note ministérielle n° 38 en date du 18 Chaâbane 1404 (12 / 06 / 1981). Vu la demande présentée par l'intéressé(e) en date du 09/11/2021

DECIDE

ARTICLE 1

Est accordé(e) à Mme : EL ASSOULI CHAIMAE

D.R.P.P : 1974073

Grade : ADMINISTRATEUR 2EME GRADE

Fonction :

à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger

- => Une autorisation de quitter le territoire marocain durant:
- * l'année universitaire 2021/2022.

Soit du 21/01/2022 à 31/01/2022

ARTICLE 2

L'intéressé(e) est tenu(e) d'aviser le Directeur de l'ENSA de la date de sa reprise de service.

le Directeur